



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Carriere

Question écrite n° 66775

Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur les préoccupations des personnels administratifs de recherche et de formation de l'enseignement supérieur qui aspirent à une évolution de carrière décente comparable à celle des ingénieurs et techniciens et qui revendiquent des statuts homogènes favorisant la cohésion des équipes dans un souci de bonne marche du service public. Les décisions prises l'été dernier par le directeur des personnels d'enseignements supérieurs n'ayant ni apaisé leurs revendications ni répondu aux aspirations légitimes des personnels concernés, il lui demande si des mesures sont envisagées afin de remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Une réflexion est actuellement engagée sur la situation des personnels administratifs de recherche et de formation affectés dans les établissements d'enseignement supérieur. La complexité et l'importance de ce dossier nécessitent toutefois un délai d'instruction complémentaire, ainsi qu'une concertation avec les organisations syndicales représentatives, avant que puissent être arrêtées les orientations définitives de la réforme du statut de ces personnels.

Données clés

Auteur : [M. Millet Gilbert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66775

Rubrique : Enseignement supérieur : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1993, page 344